

# PREAMBULE

L'enseignement supérieur au Maroc a connu de profondes mutations au cours des six dernières années sous l'effet conjugué de l'avènement de la charte nationale d'éducation et de formation et de la promulgation de la loi n°01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur.

La réforme d'envergure initiée à partir de l'année 2000 a posé les jalons d'un système d'enseignement supérieur complètement rénové et organisé autour de trois composantes principales :

- ❖ L'enseignement supérieur universitaire ;
- ❖ L'enseignement supérieur ne relevant pas de l'université ;
- ❖ L'enseignement supérieur privé.

La réforme a introduit également des innovations de taille qui ont permis de révolutionner notre système d'enseignement supérieur, de le moderniser selon les normes internationales de pertinence, de qualité et de performance et d'améliorer son rendement aussi bien interne qu'externe.

De nouvelles perspectives ont été ouvertes pour la modernisation du système d'enseignement supérieur grâce à l'adoption d'un nouveau mode de gouvernance et d'une architecture pédagogique complètement rénovée.

Sur le plan de la gouvernance, les principes, ayant guidé cette réforme, s'articulent autour de l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité. Les universités jouissent désormais d'une plus grande autonomie administrative, financière et pédagogique.

De nouveaux organes d'administration et de gestion (conseils d'universités et conseils d'établissements), dotés d'attributions élargies ont permis une plus grande ouverture des établissements sur leur environnement et une adaptation permanente des formations aux besoins socioéconomiques.

Des instances de coordination jouant le rôle de régulation ont également vu le jour dans le cadre de cette réforme et ne manqueront pas de rejaillir positivement sur l'instauration d'une culture de qualité au sein des établissements et à l'avenir d'une véritable démarche assurance qualité. Il s'agit essentiellement de la commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur, du conseil de coordination, de la commission de coordination de l'enseignement supérieur privé et de l'agence nationale d'évaluation, créée récemment auprès du conseil supérieur de l'enseignement. Sur le plan pédagogique, l'adoption d'une nouvelle organisation pédagogique associée à une architecture basée sur le système LMD ont conduit à une réforme de fond du système de l'enseignement supérieur au Maroc.

Pour mémoire, le schéma LMD correspond à trois cycles de formation :

- ❖ L = Licence (soit fondamentale, soit professionnelle), bac + 3 ;
- ❖ M = Master (soit fondamental préparant à la recherche, soit spécialisé), bac + 5 ;
- ❖ D = Doctorat, bac + 8.

Au delà de l'harmonisation recherchée, le passage au système LMD va permettre aux établissements d'enseignement supérieur de s'inscrire dans le cadre de la mouvance des réformes des systèmes d'enseignement supérieur de par le monde pour une plus grande souplesse des parcours de formation, une facilité de mobilité des étudiants et des enseignants et une coopération interuniversitaire plus développée.

Les innovations introduites en matière d'organisation pédagogique portent essentiellement sur :

- ❖ L'organisation des enseignements en cycles, filières et modules ;
- ❖ Le contrôle continu des connaissances ;
- ❖ La capitalisation des modules acquis ;
- ❖ L'instauration de passerelles entre filières de formation et entre établissements ;
- ❖ L'accréditation des filières de formation ;
- ❖ La possibilité de préparation et de délivrance de diplômes d'établissements.

La mise en place de ce nouveau système a été progressive. La nouvelle licence a été mise en place à compter de l'année universitaire 2003-2004. La formation master a démarré en 2006-2007. Le doctorat est prévu pour la prochaine rentrée universitaire.

Tels sont de manière très synthétique les grandes lignes de la réforme en cours d'implémentation du système d'enseignement supérieur au Maroc.

Afin d'accompagner cet élan de réforme, la Direction de la formation des cadres, fidèle à sa mission d'information et d'orientation des élèves et étudiants, lance la 16<sup>ème</sup> édition de la brochure carrières (versions électronique et papier), s'inscrivant ainsi dans une démarche de continuité et d'amélioration permanente des prestations et des services offerts aux différents publics: enseignants, chercheurs, étudiants, élèves en année terminale du lycée, parents d'élèves, organismes de coopération ...

**A. DEBBARH**

*Directeur de la Formation des Cadres*